



## FRAIS ÉCHOCARDIOGRAPHIE RECHERCHE ANIMALERIE

### APPAREILS VEVO 3100 & HD11XE

Prix en vigueur : 29 avril 2020

Le coût correspond au taux par heure d'utilisation.

Projet Financé	Frais utilisation d'appareils	
	VEVO 3100	HX11 XE
Projet financé par l'industrie	80\$ pour un bloc de 4h	40\$ pour un bloc de 4h
	85\$ pour un bloc de 1h	45\$ pour un bloc de 1h
Projet financé par comité de pairs	25\$ pour un bloc de 4h	10\$ pour un bloc de 4h
	30\$ pour un bloc de 1h	15\$ pour un bloc de 1h
Projet maison	25\$ pour un bloc de 4h	10\$ pour un bloc de 4h
	30\$ pour un bloc de 1h	15\$ pour un bloc de 1h

Important :

1. Les réservations doivent être effectuées à l'avance sur l'intranet.

Pour les réservations de plages horaires contactez : [isabelle.fortin@criucpq.ulaval.ca](mailto:isabelle.fortin@criucpq.ulaval.ca) en laissant ces informations :

- Nom
- # de poste pour être contacté
- Nom du chercheur et le # du protocole pour la facturation
- Période de la réservation

2. Si l'appareil est utilisé sans réservation préalable ou dans les cas urgents (besoin d'une échocardiographie sur animal malade) sans avoir avisé la responsable de la plateforme avant l'examen, ou dans un délai de 24h, le double du prix prévu est facturé.

3. Si une plage de réservation n'est pas annulée et n'est pas utilisée, ou si l'utilisation de l'appareil est décalée selon la plage de réservation sans avoir avisé la responsable de la plateforme (délai de 24h), celle-ci vous est facturée en double.

4. Pour les cas d'annulation :

La responsable de la plateforme doit être avisée au moins une semaine à l'avance pour ne pas avoir de frais applicable.

Dans le cas contraire, la ½ du taux tarifaire est appliquée. Dans tous les cas, si une plage horaire annulée est comblée par un autre utilisateur, aucun frais de pénalité n'est appliqué.

5. Si l'appareil, les sondes, tables etc., ne sont pas rangées et nettoyées, un avis est envoyé pour la première fois et un coût équivalent à 1 heure d'utilisation est facturée pour les fois subséquentes.

6. Pour les réservations de plus de 5 heures, vous devrez spécifier si vous prenez une heure de dîner, ainsi cette heure vous sera soustraite en conservant le tarif pour les blocs de 4h.

Responsable : Dr Philippe Pibarot

Mise à jour 29 avril 2020